

**Mémoire pour  
le Comité permanent de la santé**

**Réponse du gouvernement à la pandémie  
de Covid-19**

**Produits alimentaires et de consommation du  
Canada**

Le 11 mai 2020

L'association des Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) tient à remercier le Comité permanent de la santé de lui fournir l'occasion de contribuer à l'étude des mesures prises au Canada pour faire face à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Depuis près de 60 ans, notre association nationale représente les entreprises qui fabriquent et distribuent la majorité des produits alimentaires, des boissons et des produits de consommation que l'on trouve aujourd'hui dans les magasins, les restaurants et les foyers.

Notre effectif regroupe aussi bien des petites entreprises privées indépendantes que de vastes multinationales, qui fabriquent et distribuent toutes des produits au Canada. Nos membres forment une communauté véritablement nationale et fournissent des emplois à valeur ajoutée en milieu urbain ou rural dans presque toutes les circonscriptions fédérales du Canada.

Le secteur des produits alimentaires, des boissons et des produits de consommation (PAC) est le plus important employeur manufacturier au Canada. Il fournit de bons emplois de classe moyenne à plus de 300 000 Canadiens, dans plus de 6500 installations d'un océan à l'autre, et contribue pour près de 33,5 milliards de dollars par an à l'économie canadienne. Nos produits représentent aussi 35,8 milliards de dollars d'exportations.

### Mesures positives

Nous nous réjouissons de voir reconnue aux plus hauts niveaux l'importance des 300 000 travailleurs essentiels de l'industrie des produits alimentaires et de consommation et des personnes qui continuent d'ouvrir les épiceries, les pharmacies, les dépanneurs et les animaleries de l'ensemble du Canada. Les travailleurs de notre industrie y trouvent une source de motivation et nos membres y puisent l'assurance nécessaire pour planifier et mener leurs activités pendant cette période d'incertitude.

Étant donné le caractère hautement intégré de l'industrie nord-américaine, nous approuvons l'engagement du gouvernement à garder la frontière ouverte afin de permettre la libre circulation des ingrédients, des produits et des personnes. Pour l'industrie nord-américaine et pour les consommateurs canadiens, il est crucial que la frontière reste ouverte. Nos membres approuvent également les efforts du gouvernement pour laisser entrer au Canada des travailleurs étrangers temporaires et des techniciens, car cela signifie qu'ils pourront poursuivre leurs activités.

### Résultats de sondage

En réponse à la COVID-19, les fabricants de produits alimentaires et de consommation se sont montrés à la hauteur en continuant d'approvisionner les épiceries et les pharmacies canadiennes en produits alimentaires et ménagers essentiels. Par conséquent, notre industrie a engagé des coûts à la fois énormes et imprévus depuis mars.

Les coûts associés à la conformité aux nouvelles mesures de santé et de sécurité touchant les travailleurs, aux achats d'équipement de protection individuelle (ÉPI), à la fermeture des services alimentaires et à la formation de nouveaux employés pour compenser les absences et les congés de maladie ont tous augmenté considérablement. De plus, l'incertitude croissante que suscite l'accès aux ingrédients, aux emballages, à la main-d'œuvre et à l'ÉPI a révélé des points vulnérables profondément ancrés dans la chaîne d'approvisionnement. De telles hausses de coût et une telle incertitude sont insoutenables et minent la compétitivité de l'industrie des produits alimentaires et de consommation.

Un sondage mené récemment auprès de nos membres a fait ressortir clairement ces préoccupations, ces coûts et ces répercussions :

- Plus de 50 % des répondants signalent une baisse de productivité allant jusqu'à 25 % en raison des mesures d'atténuation de la COVID-19, y compris l'éloignement physique et les méthodes de dépistage accrues parmi les travailleurs.
- 20 % des répondants s'attendent à connaître des problèmes de liquidité dans les 3 prochains mois, et 50 % de ceux qui s'attendent à ces problèmes n'auront pas accès à un soutien suffisant de la part du gouvernement ou des établissements financiers.
- 75 % des répondants ont constaté des hausses modérées à importantes du coût des intrants au cours des 4 à 6 dernières semaines (p. ex., augmentation des heures, des salaires et des frais de transport).
- Entre 25 et 30 % des répondants prévoient des pénuries de matières brutes liées aux ingrédients et aux emballages dans les 2 à 4 prochains mois.
- 35 % des répondants signalent des pénuries d'ÉPI.

Nous sommes heureux que le gouvernement ait abordé certaines de ces préoccupations en annonçant un fonds d'urgence de 77,5 millions de dollars le 5 mai dernier afin d'aider les producteurs d'aliments à accéder à davantage d'équipements de protection individuelle (EPI), à s'adapter aux protocoles sanitaires, à moderniser leurs opérations et à répondre aux nouvelles pressions causées par la COVID-19. Le lancement du programme d'achat des aliments excédentaires, conçu pour aider à redistribuer les aliments existants et invendus aux organisations alimentaires locales, est aussi une excellente nouvelle. Un grand nombre de nos membres ont subi des pertes considérables à cause de la fermeture des restaurants et seront heureux de participer à ce programme.

Nous nous réjouissons aussi que le premier ministre reconnaisse qu'il s'agit d'une « première annonce » et que d'autres mesures suivront. Nous désirons travailler avec le gouvernement pour obtenir des fonds supplémentaires afin de régler les coûts croissants de la pandémie, d'encourager les Canadiens à occuper les postes vacants dans le secteur de la fabrication des produits alimentaires et de consommation, et de compenser les coûts associés à la formation et au relèvement des compétences des Canadiens. Si nous n'avons pas d'effectifs qualifiés et compétents, l'approvisionnement alimentaire au Canada demeurera vulnérable et incertain.

### Difficultés liées à la main-d'œuvre et aux compétences

Les difficultés qui existaient avant la COVID-19 n'ont fait que s'aggraver. L'accès à la main-d'œuvre en est un parfait exemple. Avant la pandémie, le secteur manufacturier des produits alimentaires et des boissons comptait environ 10 000 postes vacants (selon un rapport publié par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2019). La pandémie et l'accroissement des absences et des congés de maladie ont exacerbé la situation. De nombreux postes demeurent vacants en dépit de l'augmentation spectaculaire du bassin de main-d'œuvre, juste au moment où la plupart des entreprises accroissent leur production.

Bien que nous soyons reconnaissants au gouvernement pour les efforts qu'il déploie afin de venir en aide aux Canadiens touchés, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a eu des conséquences néfastes pour nos membres et leur aptitude à doter leurs postes. À l'heure actuelle, il y a moins de candidats disposés à travailler sur la chaîne de production qu'avant le lancement de cette prestation. Nous désirons donc faire équipe avec le gouvernement pour élaborer un programme visant à inciter les Canadiens sans emploi à travailler dans l'industrie des produits alimentaires et de consommation. Nous aimerions également voir davantage d'incitatifs financiers, par exemple un complément de salaire (paie de héros, paie de pandémie) et l'élimination rétroactive de l'impôt sur le revenu relativement aux compléments de salaire versés par le secteur privé.

Bien que nous soyons reconnaissants au gouvernement d'avoir annoncé un engagement financier de 3 milliards de dollars le 7 mai dernier pour bonifier les salaires des travailleurs essentiels, nous demandons instamment au gouvernement fédéral d'encourager les provinces à inclure notre industrie.

Pour améliorer les niveaux de productivité dans notre industrie, nous devons non seulement avoir une main-d'œuvre disponible, mais aussi faire en sorte que les effectifs recrutés reçoivent la formation appropriée. Nous avons besoin de soutien pour compenser les coûts de cette formation, qui peuvent aller de 2000 \$ pour un travailleur de la production à la chaîne (70 % des 10 000 postes vacants) jusqu'à 5000 \$ pour un travailleur spécialisé hautement qualifié (30 % des postes vacants). Nous proposons de créer pour les employeurs un crédit d'impôt pour la formation d'une valeur de 29 millions de dollars. Ce crédit d'impôt serait accessible seulement pour la formation des travailleurs qui étaient nécessaires avant la pandémie, et non pour les nouveaux travailleurs recrutés afin d'augmenter la production ou de faire face au nombre croissant d'absences et de congés de maladie.

### Stratégie canadienne de fabrication

Afin que les Canadiens aient accès à des emplois sûrs et aux produits essentiels qui sont vendus en épicerie et en pharmacie, un plan pangouvernemental de relance économique devra être élaboré en collaboration et en consultation avec notre industrie. Compte tenu de son importante empreinte économique au Canada, l'industrie des produits alimentaires et de consommation devra nécessairement

jouer un rôle central dans le rétablissement de l'économie canadienne.

Le gouvernement devra focaliser les investissements afin d'aider à mettre sur pied un secteur manufacturier robuste et compétitif pour les produits alimentaires et de consommation, et afin de créer la capacité nationale de répondre à la demande croissante d'ÉPI et de désinfectant à base d'alcool pour les mains.

Dans cette optique, il faudra notamment parler sérieusement des coûts élevés de réglementation imposés par le gouvernement. Nous faisons particulièrement allusion aux coûts d'étiquetage proposés, y compris ceux de l'étiquetage frontal (estimés à 8 milliards de dollars par la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments) et de l'étiquetage en langage clair, aux frais de service potentiels et aux restrictions proposées en ce qui concerne la manière dont les entreprises commercialisent leurs produits. Avant la COVID-19, Santé Canada proposait d'apporter des changements monumentaux et sans précédent à la façon dont notre industrie fabrique, conditionne et vend ses produits.

Si nous appuyons les règlements qui permettent d'améliorer la santé publique et la sécurité des produits, nous nous inquiétons du fait qu'un grand nombre de projets de règlement coûteux ne visent pas ces objectifs. L'impact cumulatif de ces règlements perturbera encore davantage la chaîne d'approvisionnement, découragera les investissements au Canada et se répercutera en définitive sur les emplois canadiens. Il sera alors nécessaire d'entreprendre une réévaluation complète des projets de réglementation au Canada en collaboration avec l'industrie, les organes de réglementation, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le ministère des Finances Canada et le Conseil du Trésor.

Dans les semaines à venir, il sera plus difficile que jamais d'attirer et de retenir les investisseurs au Canada. Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement à bâtir un secteur manufacturier robuste et compétitif qui créera des emplois et contribuera à la prospérité économique du pays.

### Résumé des recommandations

En résumé, nous vous soumettons les recommandations suivantes aux fins d'étude :

1. Élaborer un programme pour inciter les Canadiens sans emploi à occuper les 10 000 postes vacants qui existent dans le secteur manufacturier des produits alimentaires et de consommation :
  - En encourageant les provinces à bonifier les salaires des travailleurs essentiels de l'industrie des produits alimentaires et de consommation;
  - En éliminant de manière rétroactive l'impôt sur le revenu pour les compléments de salaire versés par le secteur privé.



2. Travailler ensemble pour aider les Canadiens sans emploi à s'intégrer à l'industrie des produits alimentaires et de consommation grâce à la création d'un crédit d'impôt de 29 millions de dollars visant la formation fournie par les employeurs.
3. S'assurer que les échanges internationaux, en particulier avec notre voisin du Sud, soient axés sur les règles et sur la science, et permettent la circulation prévisible des ingrédients, des produits et des personnes.
4. Mettre au point une stratégie nationale de fabrication en collaboration avec l'industrie et les gouvernements provinciaux afin de bâtir un secteur manufacturier robuste pour les produits alimentaires et de consommation et l'ÉPI, d'éliminer les coûts inutiles imposés à l'industrie et d'instaurer un milieu compétitif qui attire les investisseurs et crée des emplois.

Nous désirons vivement poursuivre notre travail en collaboration avec le gouvernement pour régler nos difficultés les plus urgentes et créer une stratégie nationale de fabrication qui contribuera à la pérennité à long terme de notre industrie et à l'intégration d'un grand nombre de Canadiens au sein de la population active.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux préoccupations et aux propositions contenues dans cette soumission, et restons à votre entière disposition pour en discuter plus amplement.

Veuillez agréer l'expression de ma très haute considération.

Carla Ventin  
Vice-Présidente principale, Relations gouvernementales  
Produits alimentaires et de consommation du Canada  
Tel: 613-862-8854  
[carlav@fcpc.ca](mailto:carlav@fcpc.ca)

# Nos membres

Avril 2020

FCPC  
Food & Consumer  
Products of Canada

PACC  
Produits alimentaires et de  
consommation du Canada





## INCIDENCES CONTINUES DE LA COVID-19

### La demande reste nettement supérieure à la normale



Après de brusques montées en flèche, les membres de PACC estiment que la demande est maintenant de 20 % à 40 % supérieure à la normale



Les ventes perdues à cause de la fermeture des services alimentaires sont au moins 2 fois supérieures à l'augmentation des ventes au détail



Les petites entreprises sont plus vulnérables : 80 % d'entre elles signalent que leurs ventes ont baissé d'au moins 50 %

### Des augmentations de coûts considérables et une baisse de la productivité laissent présager des problèmes de trésorerie

75 % signalent des augmentations de coûts modérées à importantes dans les 4 à 6 dernières semaines

75 % constatent un accroissement des absences des travailleurs et 40 % s'attendent à des frais de formation élevés pour doter les postes

50 % enregistrent une baisse de productivité allant jusqu'à 25 % en raison des mesures d'atténuation de la COVID-19



Près de 20 % s'attendent à des problèmes de liquidité dans les 3 prochains mois



### Les fabricants s'inquiètent de plus en plus de leurs approvisionnements en matériaux, en emballages et en équipement de protection individuelle (ÉPI)

- Un tiers d'entre eux s'attendent à des problèmes d'approvisionnement en matières brutes dans les 2 à 4 prochains mois
- 35 % connaissent des pénuries d'ÉPI modérées à importantes



Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) est le porte-parole de l'industrie canadienne des produits alimentaires, des boissons et des produits de consommation. Nous représentons plus de 100 entreprises de toutes tailles dans ce secteur. L'industrie de la fabrication des produits alimentaires et de consommation est le plus important employeur du secteur manufacturier au Canada et emploie directement plus de 300 000 personnes dans plus de 6500 installations d'un océan à l'autre. Elle contribue pour près de 50 milliards de dollars par an à l'économie du Canada et approvisionne pratiquement tous les foyers du pays en produits sûrs et de grande qualité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez [www.fcpc.ca/foodisfundamental](http://www.fcpc.ca/foodisfundamental).